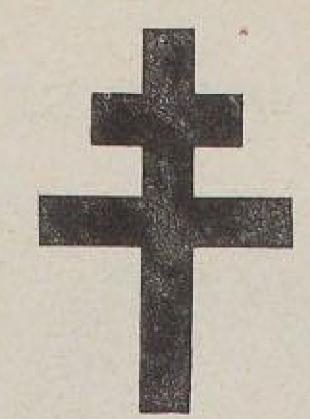
# CENTRE DES RÉPUBLICAINS LIBRES

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 1973

## PROFESSION DE FOI GAULLISTE

## du C R L



**CITOYENNES, CITOYENS :**

**La conscience du gaullisme** en appelle à la confiance que vous avez toujours su marquer « massivement » à Charles de Gaulle qui :

— en 1940 fut votre espérance pour une France libérée ;

— en 1944 fut votre porte-drapeau pour une France victorieuse ;

— en 1958 fut votre recours contre le régime des partis socialistes, communistes ou centristes qui :

- sous la III^e^ République provoquèrent 111 crises ministérielles en 70 ans,
- sous la IV^e^ République provoquèrent 22 crises ministérielles en 12 ans ou qui menaient la Nation tout entière à la faillite, à l'agitation alors que les Pinay, les Edgar Faure, les Mitterrand, les P.M.F., etc., allaient quémander des dollars aux Américains...

**Avec Charles de Gaulle** que vous avez élu, vous-même, à la charge suprême de l'Etat, nous avons, tous ensemble, réhabilité la patrie au rang de grande puissance mondiale. Une constitution, que vous avez approuvée à 80 %, a pallié aux errements d'antan. La paix avec l'étranger, la paix sociale entre Français permettait au pays de prospérer, autorisait chacun de nous à améliorer son sort progressivement, sans qu'il soit porté atteinte aux libertés individuelles.

Voici le bilan de l'œuvre du général Charles de Gaulle.

Voici le bilan du 1er septennat de la Ve République.

**Où en sommes-nous aujourd'hui ?**

D'un côté, il y a une Majorité (composée d'un syndicat de sortants) qui a fait d'un Etat fort, légué par Charles de Gaulle, un piteux Etat, éclaboussé par les scandales, qui a fait de la Ve République une IVe bis où siègent les adversaires de Charles de Gaulle. De l'autre côté (rideau de fer), il est une internationale qui, sous tutelle de l'étranger, ferait d'une France grande et respectée une sous-France non respectable, amenant en plus du régime de malheur (Mitterrand) le désagrément du régime soviétique (Marchais).

Donc un côté vaut l'autre, puisque les uns pillent l'œuvre du général de Gaulle, et que les autres veulent à tout jamais la détruire.

Alors, **FRANÇAISES, FRANÇAIS. Le 4 Mars 1973**

***vous ne laisserez pas porter atteinte à tout ce qui fut réalisé grâce à la volonté souveraine de vos votes.***

***Vous témoignerez de votre fidélité exemplaire au***

## RÉPUBLICAIN IMMORTEL

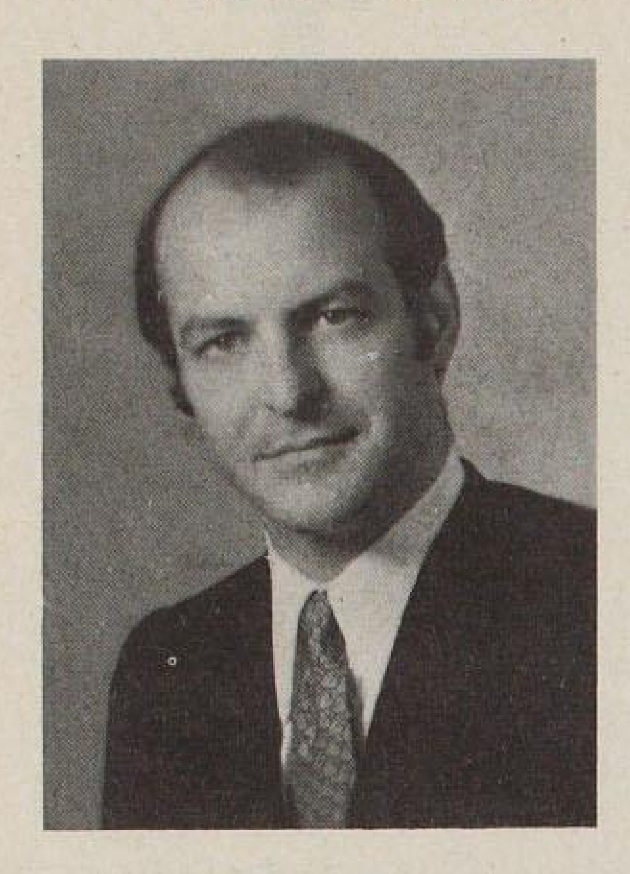
***qui repose à Colombey les 2 Églises.***

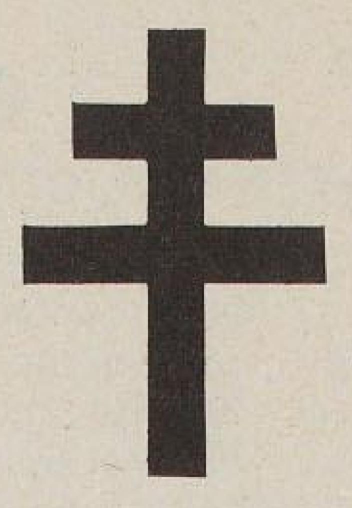
***Vous voterez pour le seul candidat qui se présente à vous DRAPEAU GAULLISTE largement déployé,***

***Vous voterez pour la FRANCE et pour vous dès le 1er tour en vous prononçant pour le CANDIDAT C R L de votre circonscription :***

# Antoine MATHIEU

# PROGRAMME DE BIEN ÊTRE ET DE MIEUX ÊTRE POUR LES FRANÇAISES ET LES FRANÇAIS PROPOSÉ PAR LE CENTRE DES RÉPUBLICAINS LIBRES





**MATHIEU Antoine**
**Commerçant**

*Suppléant :*
***ROZIER Louis***

**C R L**

49, Rue de Maubeuge
75009 PARIS 878. 78-52

---

## POUR LA FRANCE ET LES FRANÇAIS

Défendre la République instituée par Charles de Gaulle contre toutes les entreprises qui la menacent.
Militer pour l'avènement de la légitime famille gaulliste à la Direction exécutive et présidentielle de l'Etat.
Veiller à ce que, sous le couvert de lois « antiracistes », des groupes confessionnels, des personnes de couleur, n'en profitent pour établir en France une discrimination pour l'indigène français.
Eviter que la France devienne le dépotoir des indésirables du monde.

## POUR LA FEMME, LE FOYER, LA FAMILLE

Défendre l'institution de la famille actuellement menacée, car elle est la cellule de base de la nation et de la République.
Aider les mères de famille qui veulent rester à leur foyer en leur attribuant un salaire mensuel de 800 F si le mari a un revenu annuel inférieur à 15 000 F.
Reconnaître un salaire fiscal de 800 F déductible d'impôt pour la mère de famille qui désire rester à son foyer, si le mari à un revenu de moins de 35 000 F.

## POUR LA SANTE PUBLIQUE

Donner la Sécurité Sociale à tout Français dès sa naissance.
Continuer à appliquer une médecine libre, où chaque citoyen aurait le droit de se faire soigner par le docteur-médecin de son choix.
Octroyer au malade la gratuité de la consultation médicale, le médecin étant remboursé directement par la Sécurité Sociale.
Octroyer à tout autochtone malade la gratuité de son hospitalisation, la Sécurité Sociale payant directement l'établissement.
Octroyer la gratuité totale des médicaments d'un malade, sur simple présentation d'ordonnance du docteur traitant, le pharmacien étant directement remboursé par la Sécurité Sociale.
Créer des hôpitaux modernes en France et non ailleurs.
Faire des autoroutes qui conduisent à nos hôpitaux sans nous envoyer à l'hôpital.

## POUR LES TRAVAILLEURS

Assurer aux Français la priorité de l'embauche dans les usines et toutes entreprises installées en France.
Protéger les ouvriers qui travaillent des meneurs qui, dans les entreprises, tentent abusivement de les empêcher de travailler quand ils le désirent.
Libérer les travailleurs de l'esclavagisme pratiqué par les janissaires cégétistes.
Etablir à travail égal un salaire national sur tout le territoire, afin de combattre la discrimination du sexe et de la région.
Généraliser la mensualisation pour tous les salariés et de faire qu'aucun salaire ne soit inférieur à 1 200 F par mois.
Réduire sans toutefois aller jusqu'à le niveler le trop grand écart qui est dans la hiérarchie des salaires entre les rémunérations de la base et celles des sommets.
Interdire les cumuls de fonctions trop lucratives.
Assurer la promotion sociale pour tous les Français.

## POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Encourager l'entreprise privée, l'initiative particulière, la recherche productive.
Sauvegarder la propriété légitime de l'accaparement des trusts et des empiétements de la technocratie.
Favoriser le petit commerce et l'artisanat par rapport aux grandes entreprises ploutocratiques qui jouissent actuellement de privilèges d'un régime pour capitalistes internationaux.
Supprimer la patente impôt anti-économique.
Sanctionner les intermédiaires abusifs.

## POUR LE SOCIAL ET L'ECONOMIQUE

Exonérer tout citoyen qui a un revenu annuel inférieur à 15 000 F.
Faire payer par le Trésor la différence manquante à 10 000 F individuels pour les non-travailleurs dont le revenu est inférieur à ce minimum vital.
Permettre la retraite à 55 ans pour ceux qui la désirent, exonérer d'impôts ceux qui désirent travailler jusqu'à 60 ans.
Allocation de 800 F par mois et par personne aux personnes âgées.
En plus de la vignette auto, d'allouer une part des bénéfices de la Loterie Nationale, du P.M.U. et des casinos aux anciens combattants, handicapés et inadaptés.

IMP du C R L

Vu le Candidat